



Déclaration liminaire CGT au CSAL du 4 février 2025

Monsieur le Président du CSAL,

Dans la période, il est coutume d'espérer une belle nouvelle année.

Mais comment être d'humeur festive et positiver dans le contexte international actuel sur lequel nous ne nous étendrons volontairement pas, au risque d'y passer la journée. La montée des idées d'extrême droite dans de nombreux pays, doit interpeller nos dirigeants sur leur politique menée contre les peuples et aux bénéfices d'une minorité de milliardaires. Pour battre l'extrême droite, il faut gagner le progrès social !

Comment aussi être serein dans un climat politique instable dans notre pays ?

La nomination de François Bayrou comme 1er ministre nous laissait peu de doutes sur les orientations du nouveau gouvernement. La ligne de conduite sera bien de toujours plus restreindre les dépenses notamment de l'éducation, la justice, la santé, l'emploi.

L'humain comme le service public ne font plus partie du vocabulaire de l'État.

Le discours alarmiste sur la dette et le déficit sert à justifier les politiques d'austérité qui ne sont pas une fatalité. Ce discours de la peur peut être facilement déconstruit. Il vise à protéger les intérêts des plus riches et des grandes entreprises tout en sacrifiant la réponse aux besoins fondamentaux de la population. Pour rappel, le nouveau record de dividendes versés aux actionnaires des entreprises du CAC40 en 2024 est chiffré à près de 100 milliards.

Dans un contexte où la CGT recense plus de 300 plans de licenciement menaçant quelques 200 à 300 000 emplois, où l'hôpital public est au bord du gouffre, et où le pouvoir d'achat est toujours en baisse, la priorité du gouvernement est visiblement de poursuivre la coûteuse politique de l'offre et de cadeaux aux grandes entreprises et aux plus riches. Même le précédent gouvernement avait pointé le besoin de justice fiscale, aujourd'hui écarté d'un revers de main par le nouveau Premier Ministre !

La CGT dénonce la décision du gouvernement de ne pas abroger ni même bloquer la réforme des retraites. Nous le savons, cette réforme fait déjà des ravages : le nombre de personnes de plus de 62 ans inscrites à France Travail a déjà augmenté de 50%.

Pour la CGT, toute discussion ne peut être qu'une étape vers l'abrogation de la réforme des retraites.

Concernant les fonctionnaires, la plus grosse mobilisation depuis des années le 5 décembre 2024 contre les projets funestes de l'ex-ministre Kasbarian et la chute de son gouvernement minoritaire ont pour l'instant enterré les contre-réformes sur nos rémunérations (jours de carence, remboursement des arrêts maladie courts à 90 %) et l'abandon de suppressions de postes dans l'éducation nationale. Mais nous n'avons guère d'illusion sur le budget 2025 pour la DGFIP ! Tous les directeurs sont dans les starting blocks prêts à mettre en place de nouvelles restructurations pour accompagner un nouveau plan de suppressions d'emploi. Plan qui n'aurait pas du exister selon le COM ! Encore une promesse non tenue.

Incroyable Fiasco, c'est ce que titre le journal Le Monde dans un article commentant le rapport fait par la Cour des Comptes sur GMBI. Pour la CGT Finances Publiques ce n'est que la confirmation des innombrables alertes que nous avons lancées depuis presque 4 ans sur la réforme massive de la sphère foncière.

Derrière ce désastre financier il y a la souffrance des collègues qui sont victimes au quotidien de cette catastrophe industrielle. Dans ce bilan de la cour des comptes, on peut trouver un bilan du coût de l'application, un bilan des dégrèvements qui en découlent et sont à la charge du budget de l'état mais concernant la charge de travail, l'accumulation du mal être au travail et la dégradation des missions, il ne sont ni quantifiables, ni réparables.

Malheureusement, nous craignons bientôt que la DGFIP soit une nouvelle fois à la une des médias nationaux. Car nous pouvons affirmer que le pire est à venir en termes de perte budgétaire avec la gestion des taxes d'urbanisme. Pour GMBI, les collectivités ont reçu certes 1,3 milliard d'€ en trop mais l'État ne va pas se gêner pour les ponctionner. Par contre, Le bousin Gestloc (SURF, TU, et evaloc) dysfonctionne (depuis septembre 2022) pour les constructions neuves construites dans le cadre des copropriétés en lots ou des lotissements (effectués par un promoteur). On se demande même si un jour la DGFIP sera en capacité d'envoyer les fameux titres de paiement des taxes d'urbanisme aux simples redevables (avec un taux d'erreur acceptable).

Pour résumer une partie non négligeable des taxes d'urbanismes ne seraient tout simplement pas émises et malheureusement ce sont les plus importantes car les promoteurs, les lotisseurs ne seraient à première vue ni relancés et taxés. L'État compense et verse en amont les taxes d'urbanisme jusqu'en décembre 2025 aux collectivités locales ce qui explique le calme relatif sur le sujet. Les chiffres de 2023 sont plus que préoccupants : 1576 dossiers traités sur près de 40000.

Le compte à rebours a commencé !

Nous appelons une fois de plus la DG à suspendre ses réformes et à entendre la voix de ses agent.es que la CGT Finances Publiques porte.

Pour terminer, la CGT Finances Publiques de la DISI Nord tient à exprimer ses vœux pour cette nouvelle année : Une année 2025 remplie de création d'emplois autant que nécessaires pour assurer nos missions dans de bonnes conditions, d'une augmentation de nos salaires, d'égalité entre les femmes et les hommes, de versement de la GIPA, de construction de carrières linéaires reconnaissant nos qualifications et l'expérience, d'abrogation de la contre-réforme des retraites et l'obtention des retraites à taux plein à 60 ans, de réduction du temps de travail à 32 heures, du renforcement des droits à la sécurité et la protection sociale.

La liste est non-exhaustive quand elle permet d'obtenir ou de reconquérir nos libertés, nos droits et garanties et le retour à un service public de qualité et de proximité